







SAS ALPES AZUR AVENTURES

- Autorisation Parentale - (à remplir pour les mineurs entre 14 ans et 16 ans)

Je soussigné(e)
autorise l'enfant qui a plus de 14 ans, à rester seul dans le parc de loisirs et à pratiquer les différents jeux
qui a plus de 14 ans, la rester seul dans le parc de loisirs et a pratiquer les différents jeux
au sein du parc
J'ai conscience que mon enfant ne sera pas accompagné sur les différents jeux et qu'un non-respect des consignes d'utilisation et de sécurité pourrait entraîner des blessures graves.
Le parc ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident ou d'incident si mon fils/ma fille ne respecte pas les consignes de sécurité ou de sureté.
Ces consignes sont rappelées par un panneau de signalisation présent à l'entrée de chaque jeu.
J'autorise la société Alpes Azur Aventures à prendre toute décision concernant les soins d'urgence et à appeler les services de secours (pompier et gendarmerie) si elle le juge nécessaire.
Je serai joignable sur mon téléphone au
J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance Responsabilité Civile.
Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.
Fait à Villeneuve-Loubet, le
Nom, Prénom :
Signature: